

**BIENVENUE A CHALON SUR SAONE
POUR LE
90^e CONGRÈS
DE LA
CMF SAÔNE ET LOIRE**

Hommage aux disparus et à Pierre BOURGEOISAT

membre actif du Conseil d'Administration
et Vice Président
de la CMF Saône et Loire

avril 2021 – septembre 2022

Tables rondes

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 12 mars 2023

Déroulé de L'AGO

- L'approbation du PV du précédent congrès
- Le rapport moral du président
- Le rapport d'activités par le secrétaire
- Le vote du tiers sortant et des nouveaux membres du CA
- L'élection d'un représentant à l'AG de CMF Bourgogne
- Le rapport financier et le budget prévisionnel par la trésorière
- Résultat des votes
- Intervention des personnalités

**Approbation du procès-verbal
de l'Assemblée Générale
du 13 mars 2022**

90^{ème} AG – Chalon sur Saône

RAPPORT MORAL

Steve PACZEK, président

90^{ème} AG – Chalon sur Saône

Projet Concours

Gérard HOCHART, président d'honneur
Représentant le Crédit Mutuel

Projet Concours

Dans le cadre du partenariat avec le Crédit Mutuel avec qui nous avons signés plusieurs conventions et qui participe largement à alimenter MusiDot 71, la Caisse de Crédit Mutuel souhaite renforcer ce partenariat et confie à la CMF Saône et Loire l'organisation d'un concours en vue de choisir les animations de ses Assemblée Générales.

Cette organisation permet de parler de la CMF 71 et du Crédit Mutuel qui œuvrent pour la défense de la pratique musicale.

Projet Concours

Deux créneaux d'animation sont prévus :

- Le premier à l'accueil des sociétaires. Environ 1h d'animation d'ambiance feutrée.
- Le deuxième au cours de la phase de convivialité après la partie statutaire, Environ 2h30 à 3h.

ATTENTION, il ne s'agit pas d'un concert ni d'un spectacle. Il ne faut pas s'attendre à avoir des spectateurs.

Projet Concours

Cette animation est dotée de deux prix :

- Le premier à l'accueil des sociétaires est doté d'un prix de **500 €**
- Le deuxième pour la partie conviviale est doté d'un prix de **1400 €**

Pour participer il faudra renseigner un dossier de candidature accessible sur le site de la CMF Saône et Loire.

Une campagne d'annonce sera faite par votre fédération et par voie de presse. Voir ci après.

Crédit  Mutuel**AVIS de CONCOURS¶**

Vous avez la possibilité d'animer la prochaine Assemblée Générale de la Caisse de Crédit Mutuel de Chalon-sur-Saône en participant au concours dont l'organisation est confiée à la CMF Saône et Loire.¶

Un prix de 500 € et un prix de 1400 € sont en jeu.¶

Pour plus d'information sur les conditions de participation, scanner moi-



ou connectez-vous à l'adresse°: <https://.....>¶

Projet Concours

Calendrier :

- Entre mars et le 30 juin de l'année N, dépôt des dossiers.
- Entre le 1^{er} Juillet et 30 octobre de l'année N, dépouillement et classement des candidats.
- En octobre de l'année N. Les deux candidats retenus sont informés de leur prix.
- En mars de l'année N+1, les candidats participent à l'AG de la Caisse de Crédit Mutuel. C'est au cours de cette AG et après leur prestation qu'ils recevront leur prix.
- Et ainsi de suite...

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DLA EN SAÔNE-ET-LOIRE

POUR LES ECOLES DE MUSIQUE ASSOCIATIVES

D'AVRIL À
DÉCEMBRE 2023

PÉRENNISATION DES EMPLOIS DANS LES ÉCOLES DE MUSIQUE ASSOCIATIVES
EN SAÔNE-ET-LOIRE : UN ENJEU PARTAGÉ

CONSTRUCTION D'UN MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE PÉRENNE
COOPÉRATION ET CIRCUITS-COURTS CULTURELS

Lancement le 4 avril 2023

Le calendrier définitif sera défini avec l'ensemble des participant-es

MÂCON OU CHALON EN FONCTION DES INSCRIT-ES

En collaboration avec Ludovic Laurent-Testoris

Le parcours alternera :

- des **temps d'accompagnements collectifs** :
outillage, méthodologie, partage des problématiques et des bonnes pratiques, entraide et réflexion sur les synergies possibles
- des **temps d'accompagnement personnalisés** :
approfondissement des questionnements particuliers
- un **travail personnel** entre chaque session



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
SAÔNE-ET-LOIRE

GRATUIT POUR LES
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Cet accompagnement vise notamment à :

Construire un modèle socio-économique pérenne :

- Identifier les possibilités de **pérenniser un poste permanent** au sein de son association
- Mesurer les possibilités d'évolution de son **modèle socio-économique** en établissant une **aide à la décision**
- Intégrer les logiques de gouvernance et d'**organisation collective**

Déployer la coopération et les circuits-courts culturels :

- Un des objectifs transversaux de la démarche est de permettre une meilleure **interconnaissance** entre les acteurs.
- L'accompagnement sera aussi dédié aux enjeux de **coopération territoriale** et de **mutualisation**, en réponse à des besoins communs et au regard de l'environnement (ex : mutualisation d'emploi, d'outils de gestion, partage des connaissances, de réseaux...).



Inscription avant le 27 mars 2023

Plus d'infos et inscription auprès de Maud Pellissier

06.99.37.35.79 - m.pellissier@bge-perspectives.com



cofinancé
par l'Union
européenne



90^{ème} AG – Chalon sur Saône

RAPPORT MORAL

Steve PACZEK, président

Merci
de votre attention

90^{ème} AG – Chalon sur Saône

RAPPORT D'ACTIVITES

Philippe PETIT, secrétaire

Présidents d'honneur : **Roger REMANDET Bernard LARREY Gérard HOCHART**

Membres d'honneur : **Jean-Claude PACQUELET Jean-Marc PUGNET**

Membre d'honneur à titre posthume : **Maurice ALBRAN**

Président : **Steve PACZEK**

Vice-président : **Pierre BOURGEOISAT** jusqu'en septembre 2022

Secrétaires : **Philippe PETIT– Denis LACHAUD**

Trésoriers : **Josiane BLAVIER – Daniel COULON**

Membres : **Marie-Françoise GILLOT (USMC), Didier CHANDAVOINE,
Pascale DESRAY, Patrick GOIN, Lucie ANTUNES,
Clément BOURGEOISAT, Jean MARIONNET**

Membres Cooptés : **Martine PERRAYON**

Commissions

Formation :

Steve PACZEK

5 membres

Organisation:

Pierre BOURGEOISAT

3 membres

Evènements :

Steve PACZEK

En fonction des
besoins

Fonds de dotation

MusiDot71 :

STEVE PACZEK

5 membres sur 5 sièges

CMF-Réseau (Bourgogne): **Céline TINANT**

CMF Bourgogne CA : **Steve PACZEK, Patrick GOIN,
Pierre BOURGEOISAT, Didier CHANDAVOINE,
Josiane BLAVIER, Daniel COULON, Philippe PETIT**

CMF Bourgogne Délégués : **Yves FAYOL, Céline TINANT**

CMF Délégués Nationaux : **Patrick GOIN, Pierre BOURGEOISAT**

Structures Adhérentes

97 (96) Structures - 2287 (2343) Musiciens et 1980 (2005) Elèves

1 société sortie

- **Eveil Musical Chalonnais**

2 entrées

- **Les voix du Beffroi (chorale de Bourbon Lancy)**
- **Réveil la rue (musique de rue Marcigny)**

1^{ère} session 2021 – 2022

1 après midi de déchiffrage

1 dimanche et demi de répétition

Concert l'après midi de la dernière répétition à la salle des fêtes des Charreaux

Directrice musicale : Annick VILLANUEVA

33 musiciens

2^{ème} session 2022 – 2023

1 journée de répétition en novembre

Directeur musical : Yves BOUILLLOT

29 musiciens

Du 16 au 20 août au lycée St Lazare à Autun

9 stagiaires

Un concert de restitution dans la cour du lycée le 20 août

Equipe pédagogique :

Directeur de stage : Clément BOURGEOISAT

Directeur musical : Jean Charles DUNAND

Professeur de flûte : Camille TURLURE

Professeur de saxophone : Valentin BOULAND

Professeur de trompette : Bastien BARACCO

Professeur de percussions : Melvin ROBERT

Animatrice : Mathilde FROMION

Prochain stage : du 19 au 26 août 2023 à la cité scolaire de DIGOIN

Spectacle des Amis du Château de Bresse-sur-Grosne

SPECTACLE HISTORIQUE ET MUSICAL
organisé par l'association des amis du château, en partenariat avec la CMF Saône-et-Loire

Monsieur de LAMARTINE
vient ce soir !
écrit et mis en scène par Caroline Morre



19-20-21 AOÛT 2022 - 20H
CHÂTEAU DE BRESSE-SUR-GROSNE

Buvette et restauration sur place après le spectacle

Infos et réservations : billetweb.fr/bresse2022
07.81.70.15.21 / spectaclebresse@gmail.com



chateaubresse

Du 04 au 06 novembre à la maison du Beuvray

15 stagiaires

Restitution pour les parents le dimanche après midi

Responsable de la session : Mathilde FROMION

Directeur musical : Jean Charles DUNAND

Professeur de flûte : Camille TURLURE

Professeur de clarinette : Charlotte CARPITA

Professeur de saxophone : Cassandre DECORS

Professeur de tuba : Sonia BRU ORGILES

Professeur de percussions : Melvin ROBERT

Animatrice : Chloé TINANT

Les 4 Saisons en 2022

- Les ballades à Chalon du 28 mai au 10 juillet
 - Amicale Pierroise
 - Fanfare de Sevrey (annulée cause Covid)
 - Orchestre d'Harmonie St Rémy – Les Charreaux
 - Harmonie de Couches (annulée cause mauvais temps)
 - SIOBAN
- Bodeg'Art Chatenoy le Royal les 25 et 26 juin
- Play'in Tramayes le 11 septembre 2022
- Noël en Chœur le 17 décembre à Chalon sur Saône
- Noël cuivré le 18 décembre à Gueugnon

Travail collectif des bénévoles

De très nombreuses réunions

3 réunions du Conseil d'Administration + l'AG

4 réunions de bureau

6 réunions de la commission formation

3 rencontres fédérales

1 rdv avec le Département et plusieurs échanges

Quelques Assemblées Générales associatives

Réunions diverses (Bresse-sur-Grosne, Municipalité de Chalon)

Diverses réunions en webinaire

Pour les Structures

- 7 structures (8)
- 46 salariés (46)
- 550 bulletins émis (458)

Et en plus,

- 35 bulletins pour 16 salariés pour les besoins propres de CMF Saône et Loire

Tarif préférentiel de 12 € le bulletin de paie.

Elaboration du bulletin de paie

Gestion administrative d'évènements occasionnels courants

- Attestations de salaire Maladie, Accident du travail, Maternité, Paternité.
- Déclaration d'accident de travail ou de trajet.
- Attestations diverses (rupture conventionnelle, contrat de sécurisation professionnelle, attestation d'emploi...) moyennant un coût à un tarif préférentiel.

Déclarations des charges sociales périodiques auprès des organismes sociaux :

- URSSAF.
- Caisses de retraite complémentaire, de prévoyance et de mutuelle.

Déclarations de fin d'année

- Tableaux récapitulatifs annuels
- Taxe sur les salaires et de formation professionnelle.

Hot Line téléphonique et bulletins d'information sur les actualités sociales

- Assistance téléphonique permanente.
- Flash d'actualités sur les évolutions législatives dans les domaines de la paie et du droit social.

Approbation du rapport d'activités

Merci
de votre attention

90^{ème} AG – Chalon sur Saône

Election des membres du CA

TIERS SORTANTS

ANTUNES Lucie

BLAVIER Josiane

CHANDAVOINE Didier

MARIONNET Jean

PERRAYON Martine (Cooptée)

Présentation des Candidats

BLAVIER Josiane

GIEN Eliette

MARIONNET Jean

PERRAYON Martine

ROLLET Andréa

90^{ème} AG – CHALON SUR SAÔNE

Election d'un représentant
à l'AG de la CMF Bourgogne

90^{ème} AG – CHALON SUR SAÔNE

RAPPORT BUDGETAIRE

Josiane BLAVIER

Jérôme TALLON

Bilan 2022

BILAN ACTIF

ASSOC FEDERATION MUSICALE DE SAONE ET LOIRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22 Valeur nette	01/01/21 au 31/12/21 Valeur nette	Variation N / N-1 en valeur en %	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outill. ind.		2 882	2 882		
Autres		-2 685	-2 582	-103	-4
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		197	300	-103	-34
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		3 579	4 272	-693	-16
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		2 688	2 688		
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		6 340	6 400	-60	-1
Valeurs mobilières de placement		41 016	50 513	-9 497	-19
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		27 241	43 345	-16 104	-37
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)		80 864	104 530	-23 666	-23
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		81 061	104 830	-23 769	-23

BILAN PASSIF

ASSOC FEDERATION MUSICALE DE SAONE ET LOIRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1 en valeur en %	
	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21		
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles		64 576	-64 576	-100
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	33 149	28 992	4 157	14
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 463	2 717	-6 180	-227
<i>Situation nette (sous total)</i>	29 686	96 285	-66 599	-69
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	29 686	96 285	-66 599	-69
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	38 186		38 186	
TOTAL (II)	38 186		38 186	
PROVISIONS				
Provisions pour risques	8 990		8 990	
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	8 990		8 990	
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229	2 894	-2 665	-92
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	985	966	19	2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 465	1 536	-71	-5
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 520	3 148	-1 628	-52
TOTAL (IV)	4 199	8 545	-4 346	-51
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	81 061	104 830	-23 769	-23

Compte de résultat 2022

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC FEDERATION MUSICALE DE SAONE ET LOIRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	21 810	22 117	-307	-1
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 768	1 072	696	65
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	10 027	180	9 847	
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	34 000	64 000	-30 000	-47
Versements des fondateurs ou cons. dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amort., dépr., prov. et transf. charges	441		441	
Utilisations des fonds dédiés	17 400		17 400	
Autres produits	52		52	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	85 498	87 369	-1 871	-2
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	2 432	691	1 741	252
Variation de stock	-997		-997	
Autres achats et charges externes	43 318	27 588	15 730	57
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	729	716	13	2
Salaires et traitements	25 717	17 561	8 156	46
Charges sociales	14 880	11 860	3 020	25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	103	103		
Dotations aux provisions	1 690	24 842	-23 152	-93
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 664	1 683	-19	-1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	89 536	85 045	4 491	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 037	2 324	-6 361	-274
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	648	459	190	41
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	648	459	190	41
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	648	459	190	41
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-3 389	2 783	-6 172	-222

10/25

ISACOMPTA CONNECT - 32730 -



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC FEDERATION MUSICALE DE SAONE ET LOIRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

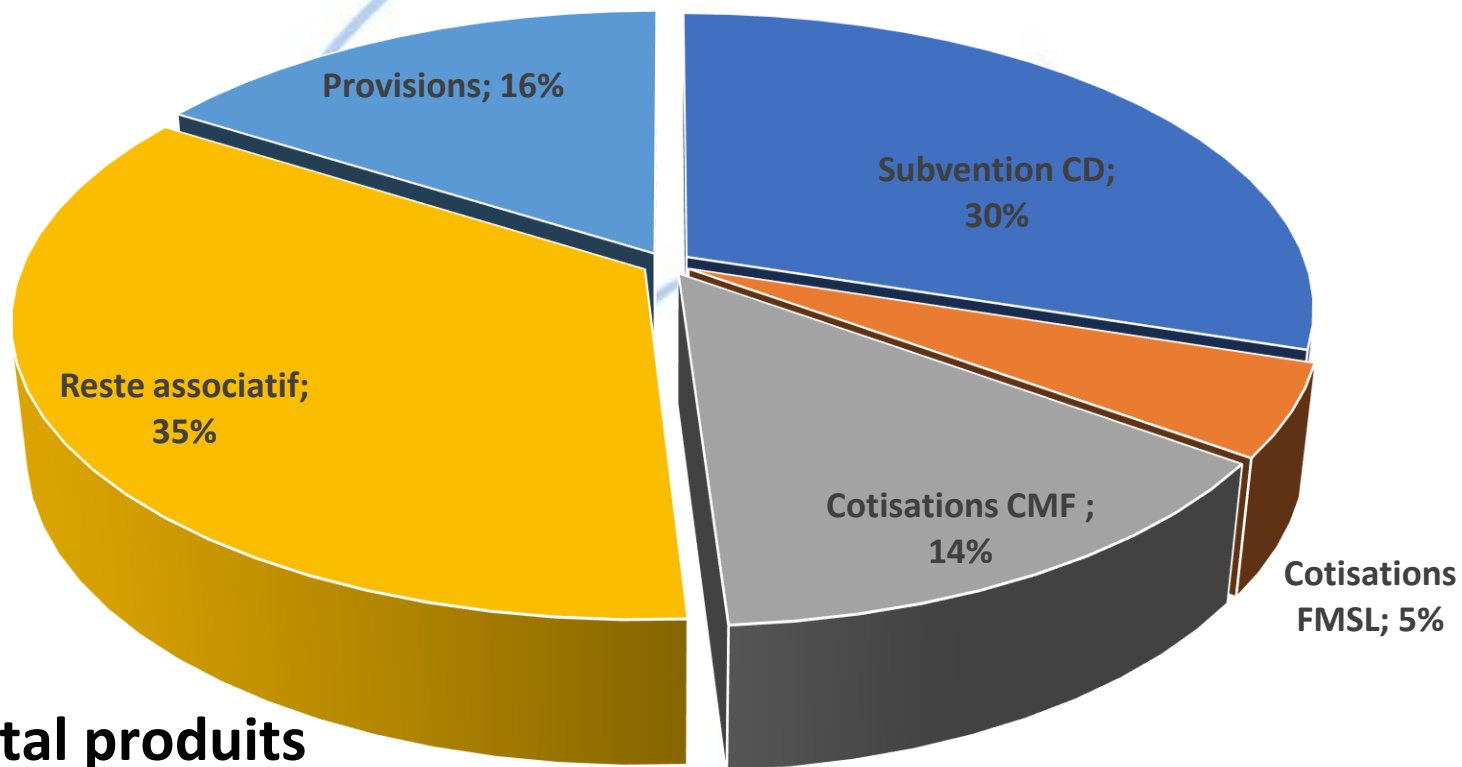
	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	74	66	8	12
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	86 147	87 828	-1 681	-2
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	89 610	85 111	4 499	5
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-3 463	2 717	-6 180	-227
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	48 948	45 204	3 744	8
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	48 948	45 204	3 744	8
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	48 948	45 204	3 744	8
Personnel bénévole				
TOTAL	48 948	45 204	3 744	8
TOTAL	-3 463	2 717	-6 180	-227

11/25

ISACOMPTA CONNECT - 32730 -

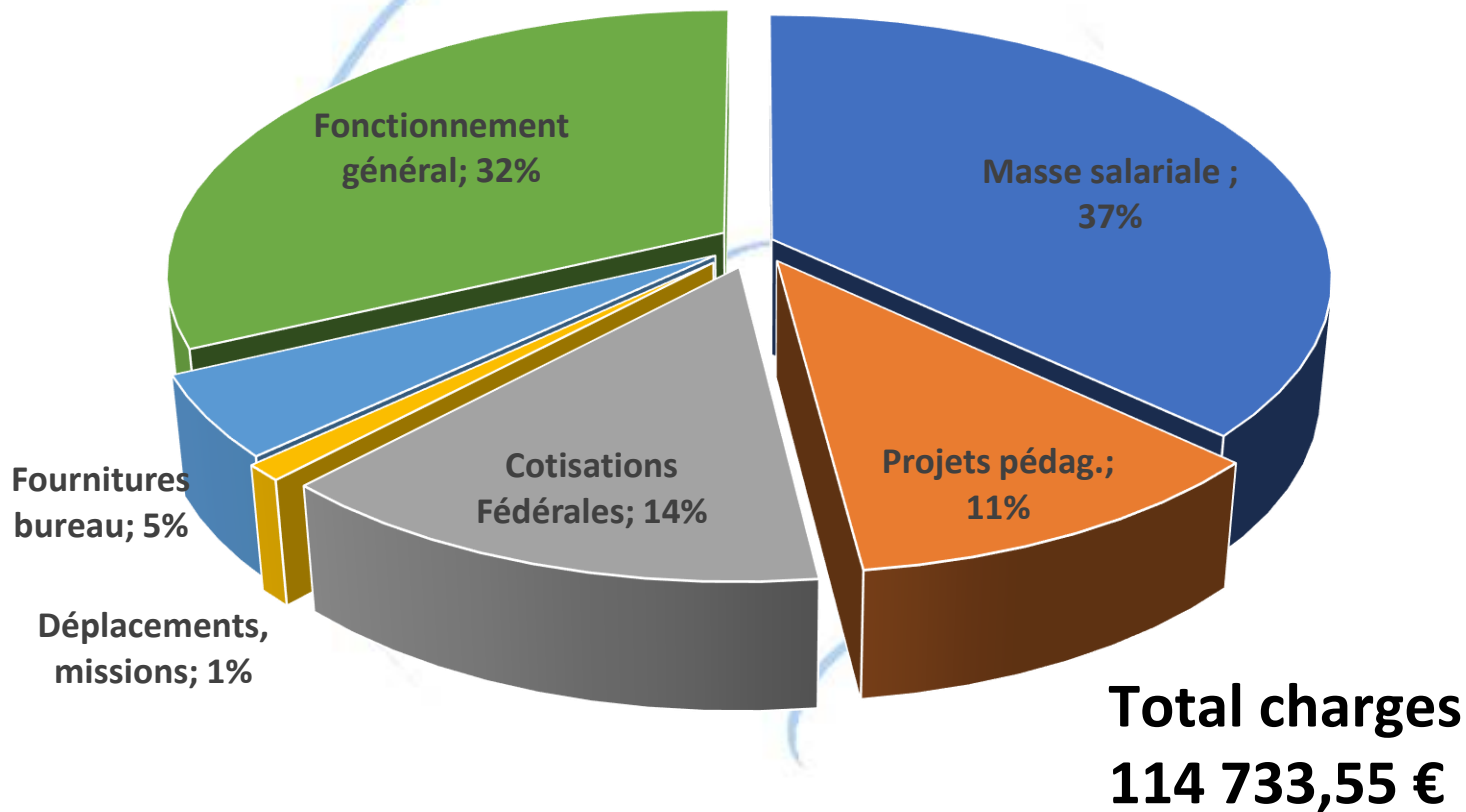


Produits d'exploitation 2022

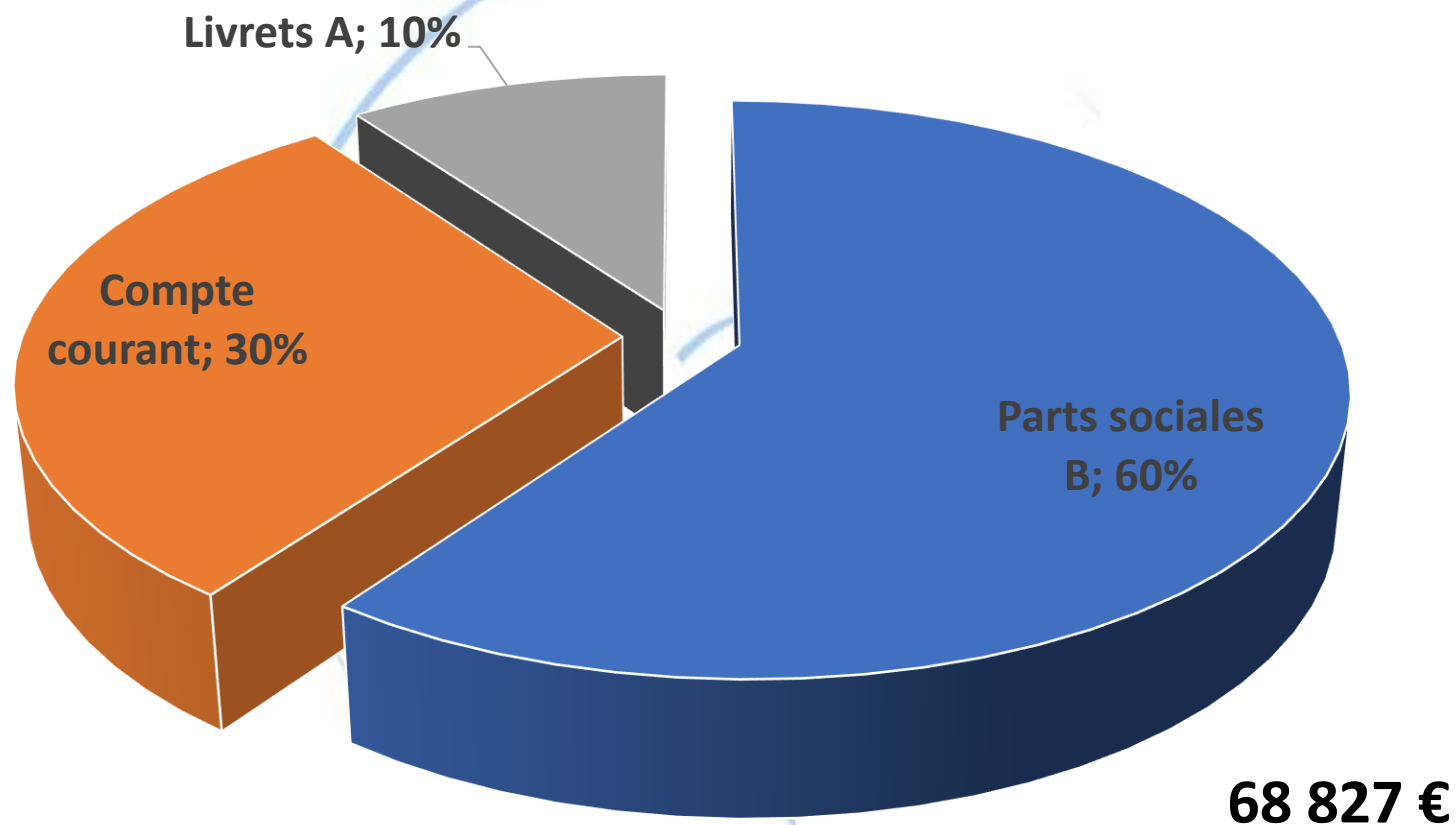


**Total produits
111 470,45 €**

Charges d'exploitation 2022



Point sur la trésorerie à fin 2022



Point sur la trésorerie à fin 2022

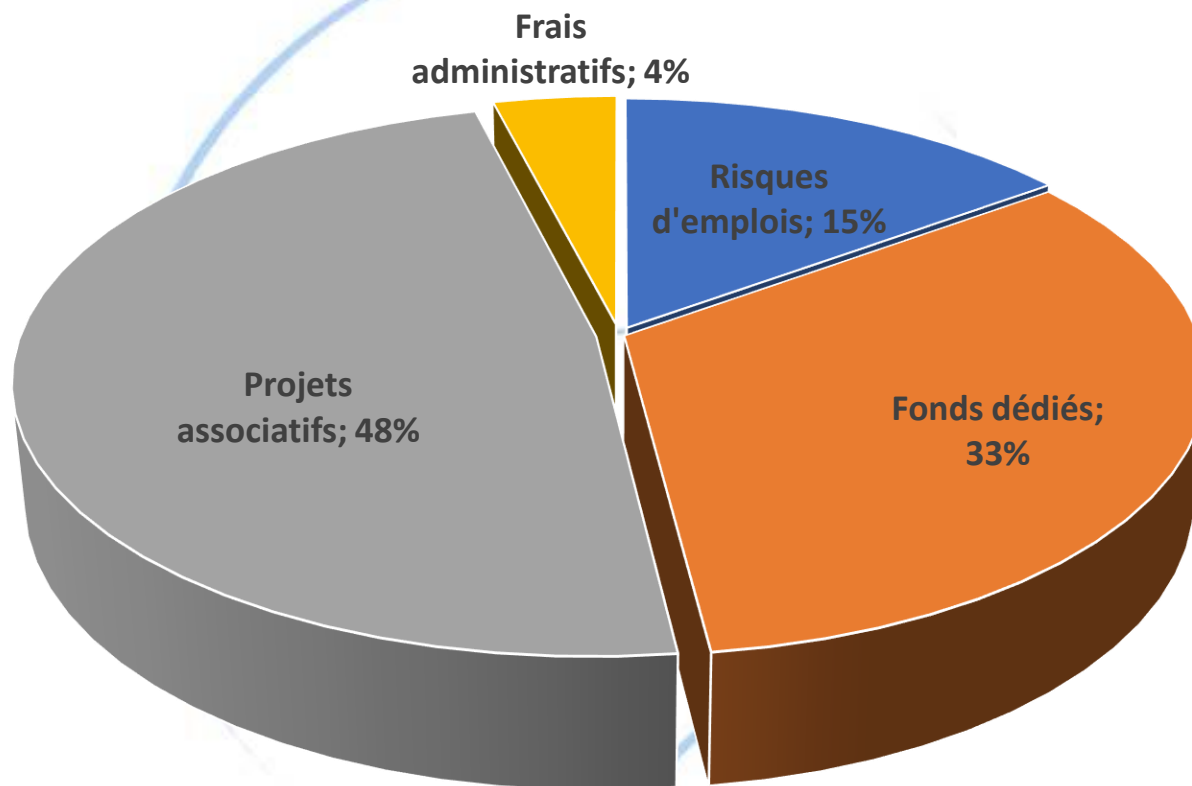
68 827 €

Dont 3 924,12 € de charges non débitées en 2022

Et 7 000 € de provisions pour risques du personnel non disponible.

La trésorerie utilisable est de 57902,89 €

Provisions et réserves



Provisions : 47 176 €

90^{ème} congrès – Chalon sur Saône

Budget prévisionnel 2023

Postes Budgétaires	Débit	Crédit
Subvention		49 000 €
Cotisations	16 000 €	19 050 €
Administration	17 200 €	2 200 €
Salaires	33 000 €	1 000 €
Participation stagiaires		20 340 €
Projets	46 500 €	
Provisions		10 000 €
	112 700 €	101 590 €

Besoin en fonds de roulement : 11 110 €

Barèmes d'inscriptions 2023 - 2024

HEF	HEF 2022-2023	HEF 2022-2023	HEF 2023-2024	HEF 2023-2024
	3 sessions	2 sessions	3 sessions	2 sessions
Adhérents CMF 71	330,00 €	260,00 €	360,00 €	270,00 €
Adhérents autre CMF	370,00 €	290,00 €	0,00 €	0,00 €
Non affiliée habitant le 71	400, 00 €	310,00 €	390,00 €	300,00 €
Hors département	500,00 €	390,00 €	430,00 €	360,00 €

STAGE ETE	Stage estival 2022	Stage estival 2023
	5 jours	8 jours
Adhérents CMF 71	340,00€	400,00 €
Adhérents autre CMF	415,00 €	0,00 €
Non affiliée habitant le 71	375,00 €	420,00 €
Hors département	450,00 €	450,00 €

COTISATIONS 2024

	Jusqu'à 15 membres	De 16 à 30 membres	De 31 à 55 membres	De 56 à 75 membres	De 76 à 100 membres	De 101 à 115 membres	Plus de 115 membres	Droit d'entrée
2024	24€	48€	70€	85€	100€	125€	150€	40€

90^{ème} AG – CHALON SUR SAÔNE

Proclamation des résultats

Suite aux votes

90^{ème} AG – CHALON SUR SAONE

Interventions des Personnalités

ELECTION D'UNE NOUVELLE PRESIDENTE

Dernière Assemblée Générale de CMF le 10 décembre 2022
à Decize (58)

Noëlle Robert a été élue lors de cette AG

Merci à Georges Perreau pour toutes ces années
d'implication et de travail au sein de notre fédération
régionale

PLAN FANFARE 2022

Un nouveau protocole d'appels à projets pour le plan fanfare en 2022 sur le site de la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

un webinaire le 19 février 2022 qui a eu un franc succès.

La CMF Bourgogne a défendu les dossiers le 1 avril 2022

Pour l'année 2023 le Plan Fanfare est déjà mis en route

21 dossiers ont été envoyés à la DRAC le 7 mars 2023.

Une réunion aura lieu le 7 avril 2023 pour examiner les dossiers

PROJET ARCENS

Création musicale «musique actuelle» proposée gratuitement aux sociétés musicales.

Projet porté toute l'année par Georges PERREAU. Merci à lui.

Recettes des concerts au Secours Populaire dans le cadre du partenariat avec la CMF et la MGEN.

Les frais de ces concerts ont été pris en charge par CMF Bourgogne avec l'aide du plan Fanfare 2022

Plusieurs harmonies ont joué le 30 avril 2022 lors de la journée du Jazz.

Et à Varennes le Grand (71) le 10 septembre 2022

AIDE A L'ACHAT D'INSTRUMENTS

La subvention allouée par le Conseil Régional de 25000€ a été entièrement utilisée. Elle aurait dû l'être en 2020 et 2021. Vu le contexte le plan s'est terminé fin 2022.

18 instruments de musique achetés pour une somme de 100 000€ subventionnés à la hauteur de 25 000€

Cette année une demande a été faite auprès du Conseil Régional. Mais les fonds d'investissement dédiés à la Culture sont bloqués jusqu'à nouvel ordre à la suite de la crise. Notre demande sera prise en compte aussitôt que les fonds seront débloqués !!

Accompagnement des écoles associatives de Bourgogne
Franche-Comté

Diagnostic territorial « emplois-compétences » des structures
associatives employeuses de salariés encadrant les pratiques
artistiques « musique, cirque et danse » et relevant de la
branche ECLAT

- Dresser l'état des lieux sur les profils des salariés
- Diagnostiquer les besoins en compétences des personnes encadrants d'activités artistiques.
- Considérer les dimensions territoriales et les différences entre les domaines

Les éléments à considérer dans la construction d'une nouvelle offre de formation complémentaire :

- Une sensibilisation à mener en amont auprès des responsables de structure et des salariés
- Un besoin d'égaliser les représentations du rôle pédagogique de l'encadrant.
- Une attention portée sur la diversité des publics pour un positionnement en faveur de l'inclusion (situation de handicap, jeunes, seniors).

Questions diverses

Merci
de votre attention

Fermeture
de l'Assemblée Générale
Ordinaire
Du 12 mars 2023



Quelles sociétés pour nous accueillir les prochaines années ?

Remise du Fanion de la Fédération

De la Société

La Lyre Bressane de SAGY

A

La CMF Saône et Loire

Merci à
D'avoir assister à notre congrès
et nous
vous offrons le verre de l'amitié